



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents



Santé publique

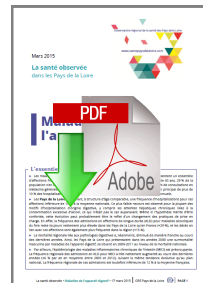
Le foie n'apprécie pas l'alcool

Sur la période 2009-2011, les décès par maladie de l'appareil digestif concernent chaque année, en moyenne, 1 300 Ligériens (56 % d'hommes). Près de 36 % de ces décès (467 très précisément) sont causés par une maladie alcoolique du foie ou une cirrhose d'origine non précisée.

La grande majorité de ces quelque 470 Ligériens sont des hommes (73 %) et plus de la moitié de ces décès (55 %) surviennent avant l'âge de 55 ans.

L'Observatoire régional de la santé (ORS) remarque que dans les Pays de la Loire, ces décès par maladie alcoolique du foie ou cirrhose sont plus fréquents qu'en France (surmortalité de + 15 %).

Source : Observatoire régional de la santé des Pays de la Loire, « Maladie de l'appareil digestif », *La santé observée dans les Pays de la Loire*, 17 mars 2015 (7 pages).



Patrimoine

Le musée de Jublains fête ses 20 ans

C'est le 27 juin 1995 que le musée archéologique départemental de Jublains a ouvert ses portes. Jusqu'en 2001, le musée couvrait la Préhistoire jusqu'aux prémices du Moyen Âge, mais avec l'ouverture du musée du château de Mayenne et celle du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) au château de Sainte-Suzanne, le musée de Jublains s'est recentré sur les époques gauloise et gallo-romaine.

- **Corps et âmes, du 6 juin 2015 au 31 mars 2016**

Le musée de Jublains va proposer une exposition temporaire ayant pour objectif « *de pouvoir contempler de près et mieux comprendre quelques exemples d'œuvres romaines, en particulier des sculptures* ». Elles proviennent de la collection de Pierre-Aristide Boullet-Lacroix, laquelle il a lui-même léguée à la ville de Château-Gontier en 1848. Cent-cinquante sculptures, céramiques ou reliefs seront exposés à Jublains, certaines œuvres étant « *étudiées et restaurées pour l'occasion* ».

- **La domus en chantier**

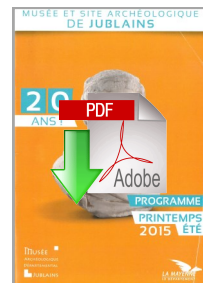
Le chantier de fouilles de la *domus*, engagé en 2010, va se poursuivre cette année. Neuf visites guidées sont programmées en juillet 2015 pour découvrir les vestiges de « *cette demeure vaste et luxueuse* ». Ce sera l'occasion d'appréhender les diverses hypothèses sur la fonction de l'immeuble et de chacune de ses pièces, également de découvrir les derniers objets découverts.

Récemment, l'analyse des sédiments recueillis dans un puits, pleins de graines et de noyaux, ont révélé le « *mode de vie privilégié* » des propriétaires de la *domus* : « *Parmi les aliments consommés, quelques denrées luxueuses et lointaines, comme des amandes, du melon, des olives ou encore des noisettes d'origine italienne* »...

- **Les collections voyagent...**

Le célèbre dodécaèdre de bronze du musée est présenté dans une exposition « *Ensorcelés ! Magie et sorcellerie dans l'Antiquité* », à Moulins, jusqu'au 20 septembre.

Le musée du Carré Plantagenêt, au Mans, a emprunté jusqu'au 21 septembre, une vingtaine



Accéder au site

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier,
Nathalie Houdayer.

d'objets, dont la massive borne milliaire du gué de Saint-Léonard et le bloc de calcaire portant la dédicace à la divinité Mars-Mullo, pour une exposition intitulée : « Des dieux et des hommes, cultes et sanctuaires en Sarthe et en Mayenne ».

Par ailleurs, le musée romain de Nyon, en Suisse, a sollicité

le prêt de certaines monnaies gauloises et d'ex-voto pour une exposition sur les offrandes, qui débutera en septembre 2015 et qui sera ensuite reprise par le musée archéologique de Dijon en 2016.

Source : Musée et site archéologique de Jublains, Programme printemps-été 2015.



Intercommunalité

La Mayenne, plutôt bon élève...

Avec le projet de loi pour une nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), le Gouvernement prévoyait de relever le seuil des intercommunalités à 20 000 habitants. Les sénateurs ont rejeté cette proposition, mais les députés l'ont finalement rétablie avec toute une série de dérogations. Le texte n'est pas encore définitivement adopté, mais s'il l'était tel quel, quelles seraient les conséquences pour les intercommunalités en Mayenne ? Le cabinet de conseil Edater a ainsi établi une carte sur l'incidence potentielle des critères et dérogations prévus à ce jour pour

constituer un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Concrètement, cinq départements seraient déjà conformes en France : les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. On trouve ensuite le Var et juste après, la Mayenne où, selon la carte établie par Edater, seul le Pays de Loiron (16 629 habitants en 2012) pose problème. Pas si mal quand on sait que dans quarante-cinq départements, « au moins 50 % des intercommunalités devront se regrouper »...



Santé publique

Pays de la Loire : on peut se baigner, surtout si on sait nager...

Le 17 mars 2015, dans sa collection « La santé observée dans les Pays de la Loire », l'Observatoire régional de la santé (ORS) a publié un bulletin : « Baignade et santé » (7 pages).

Les auteures, Clara Galland et le Dr Anne Tallec, observent que la région offre de nombreux sites de baignade naturels, ainsi qu'une proportion de bassins de natation sportifs et/ou ludiques sensiblement plus élevée qu'au niveau national. Selon une enquête réalisée en 2014, 67 % des Ligériens déclarent se baigner, dans les Pays de la Loire, en mer, lac ou rivière, ne serait-ce qu'occasionnellement, et 63 % indiquent le faire en piscine publique.

En 2012, l'Institut de veille sanitaire a recensé 96 victimes dans la région, dont 39 décès. Les accidents survenant surtout en mer, ils se concentrent en Vendée (46 %) et en Loire-Atlantique (34 %). Le nombre de noyades accidentelles est globalement stable depuis 2003, remarque l'ORS, suivant ainsi la tendance nationale.

« L'apprentissage de la natation constitue l'une des mesures

essentielles de la prévention des noyades », selon les deux auteures. Une enquête de 2010 révèle que 89 % des jeunes de la région de 15-25 ans disaient savoir nager « plus de 2 minutes » ou « suffisamment pour parcourir environ 50 mètres ». Seulement 4 % déclarent ne vraiment « pas savoir nager ».

Suite à des prélèvements effectués en 2013, la qualité de l'eau de baignade en mer est estimée « excellente » pour 139 sites ; « bonne » pour sept sites et « suffisante » pour trois sites. Celle des sites de baignade en lac, rivière et autres plans d'eau, est estimée « excellente » pour quarante-trois sites et « bonne » pour six sites. Au total, la proportion de points de baignade classés « excellents » est, dans la région, supérieure au niveau national pour les eaux de mer (93 % en Pays de la Loire, contre 76 % en France entière) et pour les eaux douces (84 %, contre 68 %).

Concernant les piscines, un bilan de 2012 faisait état de résultats de contrôles sanitaires conformes pour 75 % des 185 piscines publiques, et 43 % des 672 piscines privées recevant du public.



« On ne peut pas donner un avenir à la France en annonçant la sortie de l'euro et de l'Europe. Il faut combattre Bruxelles, sa bureaucratie, son caractère tentaculaire (...). Mais notre pays n'aura un avenir que s'il participe à une Europe qui se reconstitue en pôle de puissance pour défendre ses intérêts, son identité, son indépendance et ses valeurs ».

Bruno Mégret, ex-bras droit de Jean-Marie Le Pen, fondateur du MNR, haut fonctionnaire au ministère de l'Écologie, à la retraite depuis avril 2015, « Quand Bruno Mégret juge le FN de Marine Le Pen » (entretien par Hugo Domenach et Alexis Boyer), *Le Point* du 9 avril 2015.